



1. Le Mot du Maire
2. Infos Mairie
3. Caisse des Ecoles
4. Permanence assistante sociale
5. Relevés compteurs
6. Infos Reims Métropole
7. Pharmacie de garde
8. Petite annonce
9. Compte-rendu de conseil
10. Illuminations
11. Scrapbooking

Exceptionnellement, il n'y aura pas de Taissofin la semaine prochaine.

2 Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé les **Vendredis 23 et 30 Décembre à 12 h**. Les personnes désireuses de s'inscrire sur la liste électorale peuvent se présenter en Mairie jusqu'au 30 Décembre midi.

La caisse des Ecoles recherche une personne pour aider sur le secteur cuisine de la cantine élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 14h30 durant la période scolaire.

Lettre + CV à adresser:
Caisse Des Ecoles de Taissy
MAIRIE
51500 TAISSY
ou: cde.taissy@orange.fr

URGENT

3

Prochaine permanence de **Mme CLERGIOT, assistante sociale**
Jeudi 5 janvier 2017
de 9 h 30 à 11 h 00 en Mairie.

4

L'entreprise prestataire **LS SERVICES** procédera au relevé des compteurs **Enedis GRDF** les 5 et 6 Janvier 2017
Merci de leur faciliter l'accès.

5

Fermeture des déchetteries les 24 et 31 décembre dès 17 heures, ainsi que les 25 décembre et 1^{er} janvier toute la journée.

6

Distribution du calendrier de ramassage des déchets 2017 courant janvier.



1

Le mot du maire

Avant de parler de notre village, permettez-moi d'évoquer notre solidarité envers les berlinois, touchés, comme l'ont été auparavant les niçois par ce terrorisme qui prend pour cible nos modes de vie et donc notre liberté.

Le mois de Décembre qui se termine a connu encore beaucoup d'évènements conviviaux et de solidarité qui confirment la tradition que Taissy est une commune qui bouge.

Tout d'abord grâce à votre générosité et aux bénévoles, le 30ème Téléthon a été une remarquable réussite qui permettra, nous l'espérons tous, de trouver le remède aux maladies génétiques et de sauver des vies.

Le concert de musique classique « violon alto » à l'église offert par une ancienne Taissofine montre l'attachement des jeunes à leurs origines et leur village.

Le père Noel est venu dans les écoles et il a rassemblé dans les rues samedi dernier encore plus d'enfants mais aussi d'adultes que l'année dernière. Je n'oublierai pas les traditionnels vins chauds dans les quartiers des Vigneuls et Thuillettes, la chorale les Taissy'tures...

La fin d'année 2016 approche et permet de faire un premier bilan de plusieurs de nos actions significatives, finalisées ou en cours :

- L'inauguration de la mairie le 30/1/2016 et l'aménagement ainsi que l'éclairage de la place de la mairie
- L'équipement informatique de deux classes en élémentaire et une en maternelle
- La remise en peinture des murs, sol et plafonds du gymnase scolaire
- La réfection complète des sanitaires de l'école élémentaire effectuée par nos employés techniques que je voudrais une nouvelle fois féliciter
- La remise en état des chaudières de la gendarmerie
- Le corps des sapeurs-pompiers classé en centre de premières interventions (CPI) habilité désormais aux urgences liées aux feux
- Le projet de 10 logements allée des Termes pour les seniors et les jeunes
- L'étude de la mise en place progressive de caméras de vidéo protection pour sécuriser nos accès et éviter encore cette année le vol ou la destruction de décorations de Noel chez les habitants
- Le projet de l'agence postale communale afin d'offrir un meilleur service de proximité adapté aux horaires de la mairie.

L'année 2017 qui se dessine va connaître dès le début Janvier un moment historique par la mise en place de la nouvelle communauté urbaine du Grand Reims qui regroupera 144 communes pour près de 300 000 habitants pour permettre de se mesurer aux autres métropoles du Grand Est et de renforcer son attractivité.

Une modification de notre PLU est en cours afin d'ouvrir à l'urbanisation le secteur des Poteaux II pour lequel nous espérons trouver enfin un dénouement avec la reprise d'échanges effectués auprès des propriétaires.

Un beau programme en perspective attend l'équipe municipale que je remercie pour le travail accompli encore cette année.

Elle se joint à moi ainsi que le Conseil Municipal Enfants très actif encore cette année pour vous souhaiter à tous, chers Taissofins et Taissofines, de très belles fêtes de fin d'année sous le signe de la convivialité, de la fraternité et de l'optimisme.

Le Maire, Patrice BARRIER

7



Conseil Municipal du 13 décembre 2016

9

▪ Homme auxiliaire de vie, expérience de la personne âgée cherche emploi payable en CESU ☎ 06.81.97.21.72

8

Les illuminations de Taissy

Chaque année pour les fêtes de fin d'année, Taissy se pare de belles couleurs.

Des structures en bois sont disposées sur la place ou dans la mairie, des personnages illuminés sortent également des bosquets. Ils sont fabriqués par les services techniques du village.

Les taissotins participent également ; en nous promenant rue des Thuillettes, remarquons de belles décorations, un père Noël fait la sieste, à côté une pêche au canard gratuite attend les enfants et une petite maison interpelle ? Montons sur l'escabeau regardons à l'intérieur, tirons sur les ficelles et elle s'anime sous les yeux émerveillés des enfants ...et des parents.

Si vous avez un peu de temps encore, continuez la visite par la rue des vignes également bien décorée.

Bonnes fêtes de fin d'année
Patrice TIAFFAY

10

Le Foyer communal de Taissy-St Léonard

11 vous propose un stage d'initiation au scrapbooking pour la réalisation de cadres photos le **jeudi 14 janvier 2017 de 14h à 17h** -groupe de 5 à 10 personnes maxi- 18 euros la séance (fournitures comprises). Inscription obligatoire auprès de Jacqueline Lelarge au 06 19 30 20 91

Le conseil municipal a :

- créé un poste d'agent des espaces verts dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI – CAE)
- recruté un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- mis en place le RIFSEEP, le nouveau régime indemnitaire pour les agents des collectivités territoriales
- décidé de la création d'une agence postale communale
- pris connaissance de l'exercice du droit de préemption urbain de juin à décembre
- décidé du transfert de crédits sur le budget du CCA
- déterminé les sommes versées aux bénéficiaires du Legs Maillart.

Lors de son dernier conseil communautaire du 12 décembre 2016, Reims Métropole :

- a acté le principe de l'acquisition du terrain sis à Reims Avenue de Laon par la ville de Reims et la rétrocession à Reims Métropole
- a défini la cession à l'Association Agro-Ressources et Bio-Economie Demain (ARBED) de l'ancienne base aérienne 112
- a validé le programme local de l'habitat 2012-2017 modifié de l'agglomération rémoise
- a approuvé la convention d'objectifs et de moyens 2017-2020 avec l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims
- a approuvé le renouvellement de la convention de gestion 2017-2019 avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Reims des haltes-nautiques de Reims et Sillery
- a fixé le montant définitif des remboursements pour 2016 et le montant estimé des remboursements pour 2017 des services mutualisés entre la Ville de Reims et Reims Métropole
- a approuvé le projet de révision du Plan de Déplacement Urbain après l'avoir complété suite aux observations formulées lors de l'enquête publique
- a approuvé le programme annuel d'actions 2017 de la société MARS dans le cadre du contrat de concession des transports publics urbains ainsi que celui de la société ISA TAD-TREMA pour le service de transports des personnes handicapées
- a autorisé la présidente à signer les nouvelles conventions à conclure avec les professionnels pour leur permettre l'accès à la déchetterie de Sillery
- a autorisé la signature avec la société REMIVAL d'un avenant à la concession d'élimination des résidus urbains
- a conclu un protocole transactionnel avec la société EIFFAGE Travaux Publics Nord pour l'aménagement de la déchetterie de Saint-Brice-Courcelles
- a décidé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de locaux pour la direction de l'eau et de l'assainissement

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Fêtes et Cérémonies

- Préparation du Père Noël en calèche et de la cérémonie des vœux du maire le 6 janvier 2017 à 18H30 au CCA
- Bilan positif du déroulement du Téléthon avec la participation de nombreux élus
- Concert du dimanche en l'église de Taissy assuré par le duo SVADISTANA composé de Gabrielle LAFAIT et d'Emeline CONCÉ. Cette dernière, ancienne taissotine, a reçu du maire la médaille de la commune.

Caisse des Ecoles

- Bilan des grandes vacances 2016 avec la fermeture de la crèche 3 semaines en août

Voirie

- Sur le parking de l'école, essai d'un aménagement sous réserve de l'accord des représentants des parents d'élèves sans mise en place des panneaux, ni des barrières et maintien des places de stationnement PMR
- Essai sur une période déterminée de la priorisation des voies débouchant sur le CD 8 entre la place Maillard et la gendarmerie nécessitant la prise d'un arrêté municipal et d'une communication en amont auprès de la population.

Environnement

- Point sur les illuminations de fin d'année et félicitations aux ateliers municipaux pour la réalisation des décors dans la mairie et des sapins de la place
- Recherche de la compensation de la charge liée au passage au « zéro phyto » par des aménagements différents sur le fleurissement (suppression de certaines jardinières suspendues, plantation de graminées, ...)
- Convention avec la FREDON pour la mise en place d'une communication à destination des habitants.